

	Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue à l'Hôtel de Ville d'Elgin, situé au 933, 2e Concession, le 6 juillet 2026 à 20h00, à laquelle sont présents :	Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the Town Hall of Elgin, located at 933, 2 nd Concession, on July 6, 2026, at 8:00 p.m., at which are present:
	La Mairesse / The Mayor:	Deborah Stewart
	Les conseillers / Councillors :	Justin Moss, James Gaw, Donald Bergevin, David Drummond, Markus Liebl, Matthew Wallace.
	Est absent / Absent :	-
	Sont également présentes / Also present :	Guylaine Carrière, Directrice générale / Director General Tim Gavin, Responsable des travaux public / Road Inspector.
2026-07-01	<u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - QUORUM</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; L'OUVERTURE de l'assemblée à 20h20 ADOPTÉE	<u>OPENING OF MEETING – QUORUM</u> IT IS MOVED by Councillor Matthew Wallace, seconded by Councillor Markus Liebl and resolved unanimously, the Mayor abstaining; THE OPENING of the meeting at 8:20 p.m. ADOPTED
2026-07-02	<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture. ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE AGENDA</u> IT IS MOVED by Councillor Justin Moss, seconded by Councillor Donald Bergevin and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ADOPT the agenda as presented with reading exemption. ADOPTED
2026-07-03	<u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 JUIN 2026</u> ATTENDU qu'une séance ordinaire du conseil municipal d'Elgin a été tenue le 1 juin 2026; ATTENDU qu'un procès-verbal a été rédigé; ATTENDU que ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller James Gaw, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 1 juin 2026, avec dispense de lecture. ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE MINUTES FROM THE REGULAR MEETING OF JUNE 1, 2026</u> WHEAREAS a regular meeting of the municipal council of Elgin was held June 1, 2026; WHEREAS minutes were written; WHEREAS these minutes were given to the members of the council and that they all read them; CONSEQUENTLY, it is proposed by Councillor James Gaw, seconded by Councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ADOPT the minutes from the regular municipal council meeting of June 1, 2026, with reading exemption. ADOPTED
2026-07-04	<u>RAPPORT DE L'INSPECTEUR – JUIN 2026</u> ATTENDU que Myranne Brunette agis à titre d'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement pour la municipalité d'Elgin; ATTENDU qu'elle a remis un rapport de ses activités pour le mois de juin 2026 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture;	<u>INSPECTOR'S REPORT – JUNE 2026</u> WHEREAS Myranne Brunette is acting as municipal inspector in building and environment for the municipality of Elgin; WHEREAS she gave the Director General a report of her work for the month of June 2026 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it;

	EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le rapport de l'inspectrice municipale pour le mois de juin 2026. ADOPTÉE	CONSEQUENTLY, it is proposed by Councillor Donald Bergevin, seconded by Councillor Justin Moss and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ADOPT the report from the municipal inspector for the month of June 2026. ADOPTED
2026-07-05	<u>PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS – JUIN 2026</u> ATTENDU que Monsieur Tim Gavin est le responsable des travaux publics pour la municipalité d'Elgin; ATTENDU qu'il a remis un rapport de ses activités du mois de juin 2026 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture; ATTENDU que Tim Gavin a présenté son rapport aux citoyens et aux membres du conseil de la municipalité d'Elgin; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le rapport du responsable des travaux publics pour le mois de juin 2026. ADOPTÉE	<u>PRESENTATION AND ADOPTION OF THE ROAD INSPECTOR'S REPORT – JUNE 2026</u> WHEREAS Mr. Tim Gavin is the Road Inspector for the municipality of Elgin; WHEREAS he gave the Director General a report of his work for the month of June 2026 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it; WHEREAS that Tim Gavin presented his report the citizens and the members of the council of the municipality of Elgin; THEREFORE, it is moved by Councillor Matthew Wallace, seconded by Councillor Markus Liebl and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ADOPT the report from the Road Inspector for the month of June 2026. ADOPTED
2026-07-06	<u>ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS – JUIN 2026</u> Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des chèques émis du mois de juin 2025. ATTENDU que des chèques ont été émis au courant du mois de juin 2026 afin d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'APPROUVER la liste des chèques émis pour le mois de juin 2026, tel que déposée devant le Conseil : Total des comptes à payer : 15 133.73\$ ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE EMITTED CHECKS – JUNE 2026</u> Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of emitted checks for the month of June 2026. WHEREAS checks were issued during June 2026 to ensure the proper functioning of the municipality; IT IS MOVED by Councillor Justin Moss, seconded by Councillor Donald Bergevin and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO APPROVE the list of checks issued for the month of June 2026, as deposited before the Council: Total accounts payable: \$ 15,133.73 ADOPTED
2026-07-07	<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JUIN 2026</u> Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des comptes à payer du mois de juin 2026. IL EST PROPOSÉ par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'AUTORISER la directrice générale, à payer les comptes fournisseurs pour le mois de juin 2026 conformément à la liste déposée devant le Conseil : Total des comptes à payer : 29 255.72\$ ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE ACCOUNTS PAYABLE – JUNE 2026</u> Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of accounts payable for the month of June 2026. IT IS MOVED by Councillor David Drummond, seconded by Councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO AUTHORIZE the Director General, to pay accounts payable for the month of June 2026 in accordance with the list submitted to Council: Total accounts payable: \$29,255.72 ADOPTED

	Je soussignée, Guylaine Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut décrites et qu'il y a une marge de crédit disponible si nécessaire.	I, the undersigned, Guylaine Carrière, General Director and Clerk-Treasurer, declare that the Municipality has the necessary funds for the above expenses and that there is a line of credit is available if necessary.
	_____ Guylaine Carrière Directrice générale et Greffière-trésorière	_____ Guylaine Carrière Director General and Clerk-Treasurer
2026-07-08	<u>APPROBATION DE LA LISTE DES SALAIRES – JUIN 2026</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller James Gaw, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'APPROUVER la liste des salaires versés pour le mois de juin 2026, telle que déposée devant le Conseil : Total des salaires : 10 749.67\$ ADOPTÉE	<u>APPROVAL OF THE SALARIES – JUNE 2026</u> IT IS PROPOSED by Councillor James Gaw, seconded by Councillor Justin Moss and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO APPROVE the list of salaries paid for the month of June 2026, as submitted to the Council: Total salaries: \$ 10,749.67 ADOPTED
2026-07-09	<u>NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2026 – DONALD BERGEVIN</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller James Gaw appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; QUE le conseiller DONALD BERGEVIN soit nommé maire suppléant pour une période de trois (3) mois. QUE le maire suppléant représente la mairesse au conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent en cas d'absence de celle-ci. ADOPTÉE	<u>APPOINTMENT OF AN ACTING MAYOR – AUGUST, SEPTEMBER AND OCTOBER 2026 – DONALD BERGEVIN</u> IT IS MOVED by Councillor James Gaw, seconded by Councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the Mayor abstaining; THAT Councillor DONALD BERGEVIN be appointed Acting Mayor for a period of three (3) months. THAT the acting mayor represents the mayor on the council of the MRC du Haut-Saint-Laurent in the event of her absence. ADOPTED
2026-07-10	<u>ADOPTION DU RÈGLEMENT #354 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS</u> CONSIDÉRANT QUE la section XII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1) prévoit que toute municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments ; CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec doivent avoir adopté ce règlement d'ici le 1er avril 2026; CONSIDÉRANT QU'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments permet à une municipalité de contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments situés sur son territoire ; CONSIDÉRANT QUE le projet de loi 69 modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a également pour effet d'obliger les municipalités à se doter d'un règlement relatif à la démolition et d'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles ; PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin et appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas ; QUE le règlement portant le numéro 354 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments soit adopté. ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF BY-LAW #354 CONCERNING THE OCCUPANCY AND MAINTENANCE OF BUILDINGS</u> WHEREAS section XII of Chapter IV of the Planning and Development Act (CQLR, A-19.1) stipulates that every municipality is required to maintain in force a by-law concerning the occupancy and maintenance of buildings; WHEREAS municipalities in Quebec must have adopted this by-law by April 1, 2026; WHEREAS a by-law concerning the occupancy and maintenance of buildings allows a municipality to control situations of obsolescence or disrepair of buildings located within its territory; WHEREAS Bill 69, amending the Planning and Development Act, also requires municipalities to adopt a by-law concerning demolition and a by-law concerning the occupancy and maintenance of buildings; THEREFORE, it is moved by Councillor Donald Bergevin and seconded by Councillor James Gaw and resolved unanimously, the Mayor abstaining; THAT By-law number 354 concerning the occupancy and maintenance of buildings be adopted. ADOPTED

2026-07-11

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 344-3 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

ATTENDU qu'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 1^{er} juin 2026

ATTENDU QUE la greffière-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1^{er} janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas ;

D'ADOPTER le Règlement numéro 344-3 tel que déposé.

ADOPTÉE

ENTRETIEN DES COURS D'EAU – APPUI UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT que le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-Laurent a déjà formulé à plusieurs reprises des demandes visant l'obtention d'un suivi régulier et transparent concernant l'entretien des cours d'eau sur le territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-Laurent a indiqué que les ressources humaines actuellement disponibles sont limitées, ce qui restreint sa capacité à assurer le suivi des dossiers et à réaliser les travaux d'entretien dans les délais souhaités;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-Laurent a l'obligation, en vertu de la Loi sur les compétences municipales, d'assurer l'entretien des cours d'eau afin de rétablir l'écoulement normal des eaux lorsqu'il existe un risque pour la sécurité des personnes ou des biens;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un entretien régulier et efficace des cours d'eau afin de préserver la capacité de drainage des terres agricoles et de limiter les impacts économiques sur les entreprises agricoles;

ADOPTION OF BY-LAW NUMBER 344-3 ON CONTRACT MANAGEMENT.

WHEREAS section 7 of the Act respecting contracting by municipal bodies, CQLR c. C-65.01 (hereinafter the "Agn") requires municipalities to adopt a by-law on contract management;

WHEREAS the Municipality wishes, as permitted by section 9 of the Agn, to establish rules for awarding contracts involving an expenditure of at least \$25,000, but less than the expenditure threshold for a contract that can only be awarded following a call for tenders through an open procedure under section 29 of the Agn;

WHEREAS, consequently, sections 30 and 80 of the Agn are no longer applicable to these contracts as of the coming into force of this by-law;

WHEREAS this by-law serves the objective of transparency and sound management of public funds;

WHEREAS a notice of motion was given and a draft by-law was tabled at the meeting of June 1, 2026;

WHEREAS the Clerk-Treasurer stated that the purpose of this by-law is to establish measures relating to contract management for any contract entered into by the Municipality, including certain rules for awarding contracts involving an expenditure of at least \$25,000, but less than the expenditure threshold for a contract that can only be awarded following a request for tenders through an open procedure under section 29 of the Act respecting municipal services (LCOM), this threshold being, since January 1, 2026, \$139,000, which threshold is adjusted for inflation;

THEREFORE, it is moved by Councillor David Drummond, seconded by Councillor Matthew Wallace, and resolved unanimously, with the Mayor abstaining;

TO ADOPT the By-law # 344-3 as tabled.

ADOPTED

WATERCOURSE MAINTENANCE – UPA SUPPORT FOR THE HAUT-SAINT-LAURENT

WHEREAS the Haut-Saint-Laurent UPA Local Union has repeatedly requested regular and transparent monitoring of watercourse maintenance within its territory;

WHEREAS the Haut-Saint-Laurent MRC has indicated that its current available human resources are limited, restricting its ability to monitor files and complete maintenance work within the desired timeframes;

WHEREAS the Haut-Saint-Laurent MRC is obligated, under the Municipal Powers Act, to maintain watercourses to restore normal water flow when there is a risk to the safety of persons or property;

WHEREAS the importance of ensuring regular and effective watercourse maintenance to preserve the drainage capacity of agricultural lands and limit the economic impact on agricultural businesses;

2026-07-12

CONSIDÉRANT que les producteurs et productrices agricoles sont conscientisés aux enjeux liés à la gestion de l'eau et qu'ils posent des gestes concrets par l'adoption de bonnes pratiques culturales et l'aménagement des berges afin de contribuer à la protection des cours d'eau;

CONSIDÉRANT que plusieurs cours d'eau du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont insuffisamment entretenus et présentent un important envasement, ce qui nuit au drainage des terres agricoles et entraîne des pertes de rendement ainsi que des dommages importants aux cultures;

CONSIDÉRANT que les changements climatiques entraînent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de précipitations abondantes, ce qui accentue les problèmes de drainage des terres agricoles, compromet la réalisation des travaux aux champs et affecte les rendements ainsi que la rentabilité des entreprises agricoles;

CONSIDÉRANT que les nouvelles exigences administratives et réglementaires liées aux autorisations ministérielles pour l'entretien des cours d'eau augmentent considérablement les délais, les coûts et la charge de travail de la MRC du Haut-Saint-Laurent ainsi que des producteurs et productrices agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller James Gaw Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE le conseil municipal d'Elgin appuie les démarches entreprises par le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-Laurent auprès de la MRC du Haut-Saint-Laurent afin d'assurer un suivi régulier, transparent et efficace de l'entretien des cours d'eau sur le territoire.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Haut-Saint-Laurent, au Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-Laurent ainsi qu'aux municipalités de Dundee, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement.

ADOPTÉE

APPUI AU PROJET - AÎNÉS BRANCHÉS : AUTONOMIE NUMÉRIQUE, SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ATTENDU QUE le Centre de formation Huntingdon présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA), volet communautaire 2026-2027, pour le projet intitulé « Aînés branchés : autonomie numérique, sécurité technologique et intelligence artificielle »;

ATTENDU QUE ce projet vise à offrir une formation pratique aux personnes âgées de 55 ans et plus afin de développer leurs compétences numériques, de mieux comprendre l'intelligence artificielle et d'adopter des pratiques sécuritaires pour prévenir les fraudes et l'exploitation financière;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît que ce projet répond à un besoin réel de la communauté et qu'il favorisera le maintien de l'autonomie des aînés, leur inclusion sociale et numérique, une utilisation plus sécuritaire des technologies, ainsi que le renforcement

WHEREAS agricultural producers are aware of the issues related to water management and are taking concrete steps by adopting good agricultural practices and managing riverbanks to contribute to the protection of waterways;

WHEREAS several waterways in the Haut-Saint-Laurent MRC are insufficiently maintained and have significant siltation, which impairs the drainage of agricultural land and leads to yield losses and significant crop damage;

WHEREAS climate change is causing an increase in the frequency and intensity of heavy rainfall events, which exacerbates drainage problems on agricultural land, compromises fieldwork, and affects yields and the profitability of agricultural businesses;

WHEREAS the new administrative and regulatory requirements related to ministerial authorizations for waterway maintenance significantly increase the time, costs, and workload of the Haut-Saint-Laurent MRC and agricultural producers;

THEREFORE, it is proposed by Councillor Markus Liebl, seconded by Councillor James Gaw, and unanimously resolved, with the Mayor abstaining;

THAT the Elgin Municipal Council supports the efforts undertaken by the Haut-Saint-Laurent UPA Local Union with the Haut-Saint-Laurent MRC to ensure regular, transparent, and effective monitoring of waterway maintenance within its territory.

A copy of this resolution is to be sent to the MRC of Haut-Saint-Laurent, the local UPA union of Haut-Saint-Laurent, and the municipalities of Dundee, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe, and Très-Saint-Sacrement.

ADOPTED

PROJECT SUPPORT - CONNECTED SENIORS: DIGITAL AUTONOMY, TECHNOLOGICAL SECURITY AND ARTIFICIAL INTELLIGENCE

WHEREAS the Huntingdon Training Centre is submitting a request for financial assistance under the New Horizons for Seniors Program (NHSP), Community Component 2026-2027, for the project entitled "Connected Seniors: Digital Autonomy, Technological Security, and Artificial Intelligence";

WHEREAS this project aims to provide practical training to seniors aged 55 and over to develop their digital skills, better understand artificial intelligence, and adopt secure practices to prevent fraud and financial exploitation;

WHEREAS the Municipality recognizes that this project addresses a genuine community need and will promote seniors' autonomy, their social and digital inclusion, safer use of technology, and strengthen ties

2026-07-13

	des liens entre les organismes et les citoyens de la municipalité;	between organizations and citizens of the municipality;
	ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir les initiatives qui contribuent au mieux-être des aînés et au développement de la communauté;	WHEREAS the Municipality wishes to support initiatives that contribute to the well-being of seniors and community development;
	EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas:	THEREFORE, it was proposed by Councillor David Drummond, seconded by Councillor Donald Bergevin, and unanimously resolved, with the Mayor abstaining:
	QUE la Municipalité d'Elgin confirme son appui au projet « Aînés branchés : autonomie numérique, sécurité technologique et intelligence artificielle », présenté par le Centre de formation Huntingdon dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA), volet communautaire 2026-2027;	THAT the Municipality of Elgin confirms its support for the project "Connected Seniors: Digital Autonomy, Technological Security and Artificial Intelligence," presented by the Huntingdon Training Centre as part of the New Horizons for Seniors Program (NHSP), Community Component 2026-2027;
	QUE la Municipalité exprime sa reconnaissance au Centre de formation Huntingdon pour son engagement envers le mieux-être des aînés du Haut-Saint-Laurent et pour sa contribution significative au développement de la communauté;	THAT the Municipality expresses its gratitude to the Huntingdon Training Centre for its commitment to the well-being of seniors in the Upper St. Lawrence region and for its significant contribution to community development;
	QUE la présente résolution soit transmise au Centre de formation Huntingdon à l'appui de sa demande de financement.	THAT this resolution be forwarded to the Huntingdon Training Centre in support of its funding application.
	ADOPTÉE	ADOPTED
2026-07-14	<u>PROCLAMATION – JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU DEUIL PÉRINATAL ET INFANTILE</u>	<u>PROCLAMATION – PERINATAL AND INFANT LOSS AWARENESS DAY</u>
	ATTENDU QUE la perte de grossesse, la perte infantile et la perte d'un enfant touchent des milliers de familles chaque année, laissant des répercussions durables sur les parents, les frères et sœurs, les grands-parents et l'ensemble de la communauté;	WHEREAS pregnancy loss, infant loss, and the loss of a child affect thousands of families each year, leaving lasting repercussions for parents, siblings, grandparents, and the entire community;
	ATTENDU QUE de nombreuses familles vivent leur deuil dans le silence et peuvent faire face à leur perte sans sensibilisation, compréhension ou soutien adéquat de leur entourage;	WHEREAS many families grieve in silence and may cope with their loss without adequate awareness, understanding, or support from those around them;
	ATTENDU QUE Oak's Tree of Love, une initiative du Nord de l'Ontario fondée en mémoire d'Oak Beaudyn Noel, soutient les familles ayant vécu une perte de grossesse, une perte infantile ou la perte d'un enfant grâce à des boîtes souvenirs, des projets commémoratifs, des initiatives de sensibilisation, du soutien communautaire et de la défense des intérêts des familles;	WHEREAS Oak's Tree of Love, a Northern Ontario initiative founded in memory of Oak Beaudyn Noel, supports families who have experienced pregnancy loss, infant loss, or the loss of a child through keepsake boxes, memorial projects, awareness initiatives, community support, and advocacy;
	ATTENDU QUE cette proclamation honore la mémoire d'Oak Beaudyn Noel ainsi que celle de tous les bébés et enfants partis trop tôt, tout en reconnaissant l'importance de soutenir les familles endeuillées dans nos communautés;	WHEREAS this proclamation honours the memory of Oak Beaudyn Noel and all babies and children who have passed away too soon, while recognizing the importance of supporting bereaved families in our communities;
	ATTENDU QUE la Journée de sensibilisation au deuil périnatal et infantile offre l'occasion de reconnaître la vie des bébés et des enfants partis trop tôt, d'honorer leur mémoire et de souligner la force et la résilience des familles endeuillées;	WHEREAS the Pregnancy and Infant Loss Remembrance Day provides an opportunity to recognize the lives of babies and children who have passed away too soon, to honour their memory, and to highlight the strength and resilience of bereaved families;
	ATTENDU QU'une plus grande sensibilisation contribue à réduire les préjugés, à encourager la compassion et le soutien, et à rappeler aux familles endeuillées qu'elles ne sont pas seules dans leur parcours de deuil, alors que des communautés partout au Canada et dans le monde observent le 15 octobre en mémoire des bébés et des enfants profondément aimés et à jamais chéris;	WHEREAS greater awareness helps reduce stigma, fosters compassion and support, and reminds bereaved families that they are not alone in their grief, as communities across Canada and around the world observe October 15 in memory of deeply loved and forever cherished babies and children;

	PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas: DE DÉCLARER le 15 octobre 2026 comme étant la Journée de sensibilisation au deuil périnatal et infantile à Elgin et d'encourager tous les citoyens à reconnaître, à se souvenir et à soutenir les familles ayant vécu la perte d'un bébé ou d'un enfant. ADOPTÉE <u>Deuxième période de questions</u> VARIA	THEREFORE, it was proposed by Councillor David Drummond, seconded by Councillor Donald Bergevin, and unanimously resolved, with the Mayor abstaining: TO DECLARE October 15, 2026, as Perinatal and Infant Loss Awareness Day in Elgin and to encourage all citizens to recognize, remember, and support families who have experienced the loss of a baby or child. ADOPTED <u>Second questions period</u> VARIA
2026-07-15	<u>ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE SABLE POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027</u> ATTENDU QUE la municipalité doit s'approvisionner en sable pour la saison hivernale 2026-2027; ATTENDU QUE la directrice générale a reçu une seule (1) soumission de la compagnie J.R. Caza & Frère Inc. pour le sable; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ACCEPTER la soumission pour le sable de J.R. Caza & Frère Inc. pour environ 572 tonnes, au coût de 25.21\$ la tonne, incluant la livraison, excluant les taxes applicables. ADOPTÉE	<u>ACCEPTANCE OF QUOTE FOR SAND FOR THE 2026-2027 WINTER SEASON</u> WHEREAS the municipality must stock up on sand for the 2026-2027 winter season; WHEREAS the director general received only one (1) quote from the company J.R. Caza & Frère Inc. for the sand; CONSEQUENTLY, it is proposed by the councillor Matthew Wallace, supported by the councillor Markus Liebl and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ACCEPT the quote for the sand from the company J.R. Caza & Frère Inc for approximately 572 tons, for the cost of \$25.21 per ton, including delivery, excluding applicable taxes. ADOPTED
2026-07-16	<u>ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE SEL À DÉGLACER TRAITER POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027</u> ATTENDU QUE la municipalité doit s'approvisionner en sel à déglacer traiter la saison hivernale 2026-2027; ATTENDU QUE la directrice générale a reçu deux soumissions pour le sel des compagnies Sel Warwick Inc. et Multiroutes; ATTENDU QUE Sel Warwick Inc. est le plus bas soumissionnaire; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ACCEPTER la soumission de la compagnie Sel Warwick Inc. pour environ 78 tonnes de sel à déglacer, au coût de 163.00\$ la tonne, incluant le transport, excluant les taxes applicables. ADOPTÉE	<u>ACCEPTANCE OF QUOTE FOR TREATED DE-ICING SALT FOR THE 2026-2027 SEASON</u> WHEREAS the municipality must stock up on treated de-icing salt for the 2026-2027 winter season; WHEREAS the director general received two quotes for salt from the companies Sel Warwick Inc. et Multiroutes; WHEREAS Sel Warwick Inc. is the lowest bidder; CONSEQUENTLY, it is proposed by the councillor Markus Liebl, supported by the councillor Justin Moss and resolved unanimously, the Mayor abstaining; TO ACCEPT the quotation from the company Sel Warwick Inc. for approximately 78 tonnes of de-icing salt, at a cost of \$ 163.00 per tonne, including freight, excluding applicable taxes. ADOPTED
	RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL LE CONSEILLER JAMES GAW indique que l'Aréna a clôturé la saison avec un surplus financier et que le tarif de location de glace pour la prochaine saison a été établi.	REPORT FROM THE MEMBERS OF THE MUNICIPAL COUNCIL COUNCILLOR JAMES GAW indicates that the Arena closed the season with a financial surplus and that the ice rental rate for the next season has been established.

2026-07-17

CLÔTURE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

DE CLORE la session à 20h55.

ADOPTÉE

Deborah Stewart
Mairesse / Mayor

Je, Deborah Stewart, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

CLOSING OF THE MEETING

IT IS MOVED by Councillor Donald Bergevin, seconded by Councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the Mayor abstaining;

TO CLOSE the meeting at 8:55 p.m.

ADOPTED

Guylaine Carrière
Directrice générale et Greffière-trésorière /
Director General and Clerk -Treasurer

I, Deborah Stewart, Mayor, certify that the signing of these minutes constitutes the signing by me of all resolutions contained therein within the meaning of section 142 (2) of the Municipal Code.